**Au moment où se mettent en place dans les universités les préparations au capes externe d’histoire géographie et à l’agrégation externe d’histoire, l’assemblée générale de la SoPHAU réunie en Sorbonne le 16 juin 2017 tient à rendre publiques les conclusions de ses débats sur les nouveaux programmes d’histoire anciennes publiés les 24 mars et 21 avril 2017 (session 2018).**

**La SoPHAU regrette que son avis argumenté en faveur d’une question d’histoire grecque, qui se justifiait pleinement scientifiquement, n’ait pas été entendu  : le choix d’associer histoire grecque et histoire romaine sur cette question risque d’être dommageable pour les candidats, car la nature des sources disponibles sur le volet grec et sur le volet romain n’est pas comparable. Les lettres de cadrage entretiennent de surcroît le flottement sur des questions scientifiques de fond.**

**La SoPHAU regrette aussi la publication de deux intitulés différents de ce programme. Cette disjonction amplifie encore la séparation de fait des deux concours liée à l’abandon des quatre périodes historiques au CAPES externe. La SoPHAU renouvelle ici sa demande de retour aux quatre périodes au CAPES externe.**

**Soucieuse de préserver l’égalité républicaine entre les centres de préparation aux concours dans l’ensemble du territoire national (métropole et outre-mer), la SopHAU s’inquiète des conséquences du retard pris dans la mise en œuvre du programme d’histoire ancienne aux deux concours : faute d’indications, les préparateurs ne sont actuellement pas en mesure de guider les étudiants dans leur préparation estivale.**

**La SoPHAU adresse donc aux directoires des deux concours les questions suivantes auxquelles elle souhaite obtenir rapidement des réponses précises et documentées.**

**•La préparation à l’écrit doit-elle s’orienter vers une approche comparatiste de la question ? Si oui, quelle méthodologie est attendue des candidats pour une « dissertation d’histoire comparée » ou un « commentaire d’histoire comparée » ?**

**•A l’écrit de l’agrégation, des sujets de dissertation et d’explication de documents mettant en œuvre séparément histoire grecque ou histoire romaine sont-ils envisageables ?**

**•Qu’en sera-t-il des oraux, notamment à l’agrégation : les étudiants doivent-ils se préparer à des épreuves d’histoire comparée avec des dossiers associant systématiquement des éléments d’histoire grecque et d’histoire romaine ? Et là encore, quelle méthodologie est attendue ?**

**•Qu’en est-il de la bibliographie générale habituellement publiée dans *Historiens et Géographes* et habituellement disponible dès septembre ? Est-elle en cours ou l’idée en a-t-elle été abandonnée ?**

**•Pour combien d’années ce programme est-il prévu, notamment au CAPES, eu égard à la rotation des périodes ?**

**•Considérant la tâche demandée aux étudiants et à leurs préparateurs, dans des conditions inédites de flottement méthodologique, la SoPHAU demande aux directoires des deux jurys d’assumer rapidement leurs responsabilités en matière de clarification. Il en va de l’honnêteté même de concours républicains auxquels nous sommes profondément attachés.**